



Le choix du migrant. Préface à la seconde édition du Bon grain et l'ivraie

Philippe Rygiel

► To cite this version:

Philippe Rygiel. Le choix du migrant. Préface à la seconde édition du Bon grain et l'ivraie. Philippe Rygiel. Le bon grain et l'ivraie. La sélection des migrants en Occident. 1880-1939, 2006. halshs-01145622

HAL Id: halshs-01145622

<https://shs.hal.science/halshs-01145622>

Submitted on 24 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le choix du migrant

*Préface à la deuxième édition du Bon grain et l'ivraie*¹

À l'heure où l'on parle beaucoup d'immigration choisie, la réflexion sur ce que recouvre la notion gagne à prendre en compte la dimension historique de la question. Cet ouvrage aborde la genèse de dispositifs étatiques qui furent le produit de vives luttes et rappelle l'existence d'autres façons de penser et de traiter les populations sous contrôle, afin de contribuer à dénaturaliser quelques évidences et de permettre de combattre quelques idées fausses. Celle, par exemple, qui veut qu'un État puisse véritablement décider, en toute autonomie, du volume ainsi que de la composition et de la provenance des immigrations qui l'affecteront. Outre que la France d'aujourd'hui, prise dans l'Europe et signataire de conventions internationales, ne peut prétendre faire cavalier seul en ce domaine, c'est là faire peu de cas tant des possibilités d'auto-organisation des migrants et de leur capacité, aujourd'hui comme hier, à trouver des appuis au sein de la société civile, que du fait que les migrants désirés, acteurs d'un marché international du travail, peuvent choisir de ne pas venir. Les experts qui, à la libération, souhaitèrent susciter une immigration nordique afin de rebâtir la France en donnent un bon exemple. De même, l'observation a posteriori permet de montrer que l'obsession du contrôle, qui peut se révéler fort coûteuse et dangereuse pour les libertés publiques, ne permet que rarement d'atteindre les objectifs affichés à l'occasion d'une nouvelle annonce, tout en étant susceptible d'avoir des effets sociaux imprévus et localement désastreux.

1. Cette deuxième édition du *Bon grain et l'ivraie* doit beaucoup à l'enthousiasme communicatif de Julien Ténédos et de son équipe, ainsi qu'à l'aimable autorisation donnée à l'entreprise par Lucie Marignac, directrice des Presses de l'École Normale Supérieure qui publièrent la première édition.

Évoquant des débats assez lointains des nôtres pour que l'étrangeté en apparaisse, nous pouvons donner à voir ce que les définitions du migrant et de l'immigré indésirable, se donnant toujours pourtant comme enracinées dans le sens commun de l'intérêt national, doivent à l'idéologie et à la conjonction d'intérêts particuliers.

Ce volume, rédigé par des spécialistes de la question, élaboré à partir d'une enquête entamée au mitan des années 1990 dans le cadre du séminaire d'*Histoire sociale de l'immigration de l'École Normale Supérieure*, qu'animait alors Philippe Rygiel, renferme des propositions qu'il faudrait aujourd'hui nuancer. L'histoire du contrôle des migrants internationaux dans l'espace atlantique et de la définition des migrants « indésirables » ou « illégaux », longtemps en jachère, a en effet été l'objet de travaux nombreux et riches au cours de ces dernières années¹. Ceux-ci remettent en cause plus encore que nous ne l'avions fait l'idée, conforme à la perception des contemporains, d'une fermeture brutale des frontières permettant d'opposer l'âge des migrations libres et la viscosité du monde de l'entre-deux-guerres. Nous pouvons, les lisant, lier, dans la longue durée, l'histoire de la gestion des migrants internationaux à celle de la surveillance des sujets ennemis, que connaît la période révolutionnaire, et à celle du contrôle de la mobilité des pauvres, que pratiquent durant la première moitié du dix-neuvième siècle de nombreux pays d'occident, voire à celle de la lutte contre la propagation des maladies contagieuses, tant la peur des bacilles importés imprègne les dispositifs mis en place à partir de la fin du dix-neuvième siècle. Le changement alors ne peut-être lu comme l'introduction d'entraves à la mobilité mettant fin à des décennies de libre circulation des hommes. Ce sont

1. On citera pour le cas américain, Mae M. Ngai, *Impossible Subjects : Illegal Aliens and the Making of Modern America*, Princeton University Press, Princeton, 2003, pour l'Europe, Léo Lucassen, *The Immigrant Threat. The Integration of Old and New Migrants in Western Europe since 1850*, University of Illinois Press, Urbana and Chicago, 2005, et pour une vue d'ensemble, Andreas Fahrmeir, Olivier Faron et Patrick Weil (dir.), *Migration Control in the North Atlantic World. The evolution of State Practices in Europe and the United States from the French Revolution to the Interwar Period*, Berghahn Books, New York-Oxford, 2003.

les techniques, les cibles et l'administration du contrôle qui changent peu à peu. Il s'agit de surveiller les mouvements des migrants étrangers et non plus des pauvres et des sujets des puissances ennemies, au moyen d'outils plus perfectionnés, tel le passeport, dont l'usage se généralise avec la première guerre mondiale¹. L'ordonnateur du contrôle est désormais, en tendance, l'état central ou l'état fédéral - et non plus les autorités locales ou des instances privées - qui le confie à des bureaucraties spécialisées, qui décident, sur pièces², de l'appartenance des individus à des catégories centralement définies et non plus des agents locaux décidant, parfois assez librement, du sort de chacune des personnes qu'ils rencontrent. Nous sommes alors renvoyés à une histoire des transformations du périmètre et de l'organisation des états d'Occident, qui hésite, dans l'interprétation des mutations observées, entre une reprise de la leçon de Polanyi³, voyant dans l'abandon progressif du libéralisme durant le dernier tiers du XIX^e siècle la matrice des désordres de l'entre-deux-guerres, et les partisans d'une rupture occasionnée par la première guerre mondiale.

D'autre part, initiant une telle étude, nous serions sans doute plus attentifs aujourd'hui à la différenciation des modalités et des justifications du contrôle selon le genre des migrants⁴, ainsi qu'au fait que les histoires nationales du contrôle des étrangers ne doivent pas seulement être comparées, mais aussi articulées ; les systèmes migratoires dans le cadre de l'« économie monde » étant dès le XIX^e siècle interdépendants⁵.

1. John Thorpey, *L'invention du passeport*, Paris, Belin, 2005 (2000).

2. Anne-Sophie Bruno *et alii*, « Jugés sur pièces. Le traitement des dossiers de séjour et de travail des étrangers en France (1917-1984) », *Population*, 2006, à paraître.

3. Karl Polyani, *La Grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 (1944).

4. Linda Guerry, « Territoires, pouvoirs, identités (France). Le genre de la naturalisation : l'exemple des Bouches-du-Rhône (1918-1939) », communication au colloque *Histoire, Genre, Migrations*, Paris, mars 2006.

5. Dirk Hoerder, *Cultures in contact : World Migrations in modern times*, Durham, N.C., Duke University Press, 2002.

Il nous semble enfin que les nuances à apporter à la seconde partie de l'étude tiennent plus au peu de place accordée à quelques thèmes qu'à ses conclusions. L'histoire de l'administration quotidienne des populations migrantes fait l'objet de travaux, parfois encore en cours, qui prêtent plus d'attention que nous n'avions pu le faire à la production des schémas cognitifs qu'incorporent les dispositifs de contrôle et de gestion des migrations¹, et à l'identité et à la culture professionnelle des agents chargés de les mettre en œuvre². Ces textes fourniront au lecteur dont la curiosité aura été éveillée par ce recueil d'utiles éléments.

Philippe Rygiel

1. Paul-André Rosental, « Géopolitique et État-providence. Le BIT et la politique mondiale des migrations dans l'entre-deux-guerres », *Annales Histories, Sciences Sociales*, 61^e année, numéro 1, janvier-février 2006, p. 99-134.

2. Alexis Spire, *Étrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France, (1945-1975)*, Grasset, Paris, 2005, Anne-Sophie Bruno, « L'attribution des cartes de commerçants étrangers. Le cas des indépendants tunisiens (1978-1982) », in BRUNO Anne- Sophie et ZALC Claire (dir.), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (19^e-20^e siècle)*, Publibook Université, Paris, 2006, p. 63-82.